

COMMUNIQUE DE PRESSE

INNOVATION SOCIALE / EMPLOI / INCLUSION

COOPERATIVE EPHEMERE ANGERS : 7 JOURS POUR DECLENCHER UNE AMBITION PROFESSIONNELLE

Du 26 novembre au 5 décembre, dans le quartier Belle-Beille à Angers, une expérimentation inédite de coopérative éphémère sera réalisée par CDP49, auprès d'un groupe de 6 à 8 personnes éloignées de l'emploi ou de l'entrepreneuriat.

Le but : déclencher une ambition professionnelle en leur faisant vivre, en conditions réelles et en collectif, l'aventure de l'entrepreneuriat.

Portée par la coopérative d'activités et d'emploi CDP49 et un pôle de partenaires, cette action s'inscrit dans une expérimentation nationale pilotée par Coopérer pour Entreprendre, avec le soutien de la Fondation de France.

C'est la Fabrique à Entreprendre qui finance localement cette opération, un dispositif promu par la Communauté d'Agglomération d'Angers. La Fabrique à Entreprendre est une nouvelle approche de proximité pour favoriser l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires financée par Angers Loire Métropole, BPI France & Caisse des dépôts, l'Etat, le Département et des entreprises privées (Engie).

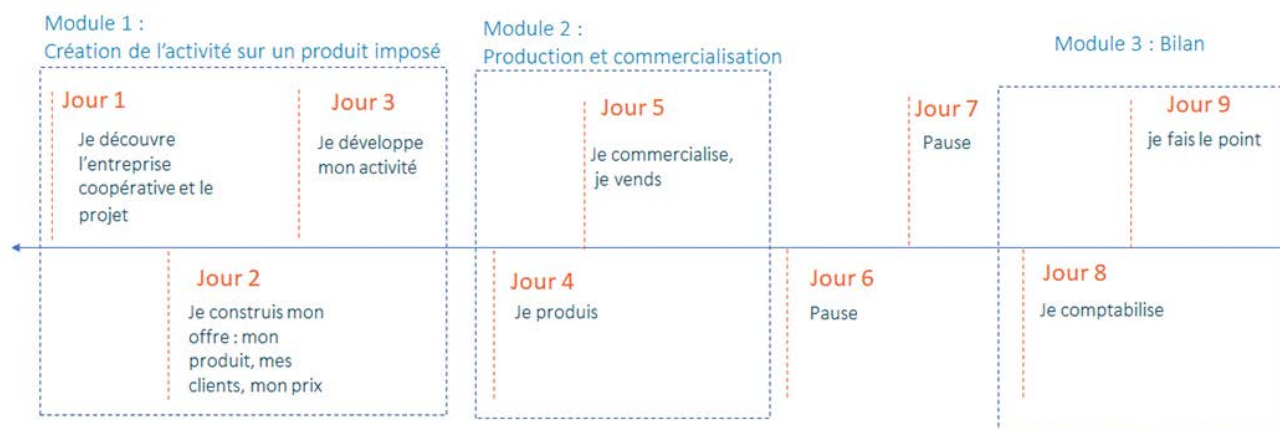


LA FLASHCOOP®, UNE IMMERSION PROFESSIONNELLE EN REEL

La Flashcoop® permet de s'immerger dans la vie d'un entrepreneur en conditions réelles : en l'espace de quelques jours, les participants vivent en accéléré la création d'une entreprise, dans le but de « s'essayer à l'entrepreneuriat ».

Création de cookie, confection de sacs à légumes recyclés... la production est définie en amont pour gagner du temps. Les participants construisent et créent leur marque éphémère, produisent, puis vendent leur production sur un marché, un festival... Vient ensuite le temps de la comptabilisation, du calcul des bénéfices et du partage des fruits du travail. Si la création d'entreprise reste un prétexte au service d'objectifs différents, l'acte de vendre est lui bien réel. Il constitue une clé de mobilisation et de concrétisation qui devrait favoriser le développement de l'*empowerment*.

LE PROGRAMME DE LA FLASHCOOP



DECLANCHER DES DESIRS DE FORMATION OU D'ENTREPRENEURIAT : UNE NOUVELLE APPROCHE EN TEMPS REEL ET REDUIT POUR SECURISER LES TRANSITIONS PROFESSIONNELS

Les coopératives d'activités et d'emploi accompagnent tous les publics dans la sécurisation de leur transition professionnelle.

Depuis 2015, Coopérer pour Entreprendre pilote l'expérimentation et le développement des Coopératives Jeunesse de services (CJS), des projets de sensibilisation à l'entrepreneuriat coopératif pour les jeunes de 15 à 18 ans. Le temps d'un été, les participants définissent ensemble différents services qu'ils proposent aux habitants et aux entreprises environnantes. En 2018, 56 CJS (700 participants) ont été conduites avec plus de 350 partenaires locaux. En 2019, CDP49 a mis en place 5 CJS : 2 à Angers, 1 à Chemillé en Anjou et 2 sur Cholet.

LA FLASHCOOP® ANGEVINE

Durant 7 jours, la Flashcoop® accueillera 6 à 8 personnes, porteurs d'une idée de création d'entreprise dans le domaine de la restauration.

Résidant dans des quartiers classés prioritaires aux politiques de la ville, les participants se prépareront à la tenue d'un stand lors de [l'édition 2019 des Galeries Recyclettes](#) à Angers, le 1^{er} décembre prochain.

Ils proposeront à la vente une production qu'ils auront réalisée de A à Z, incluant la création d'une marque, le packaging...

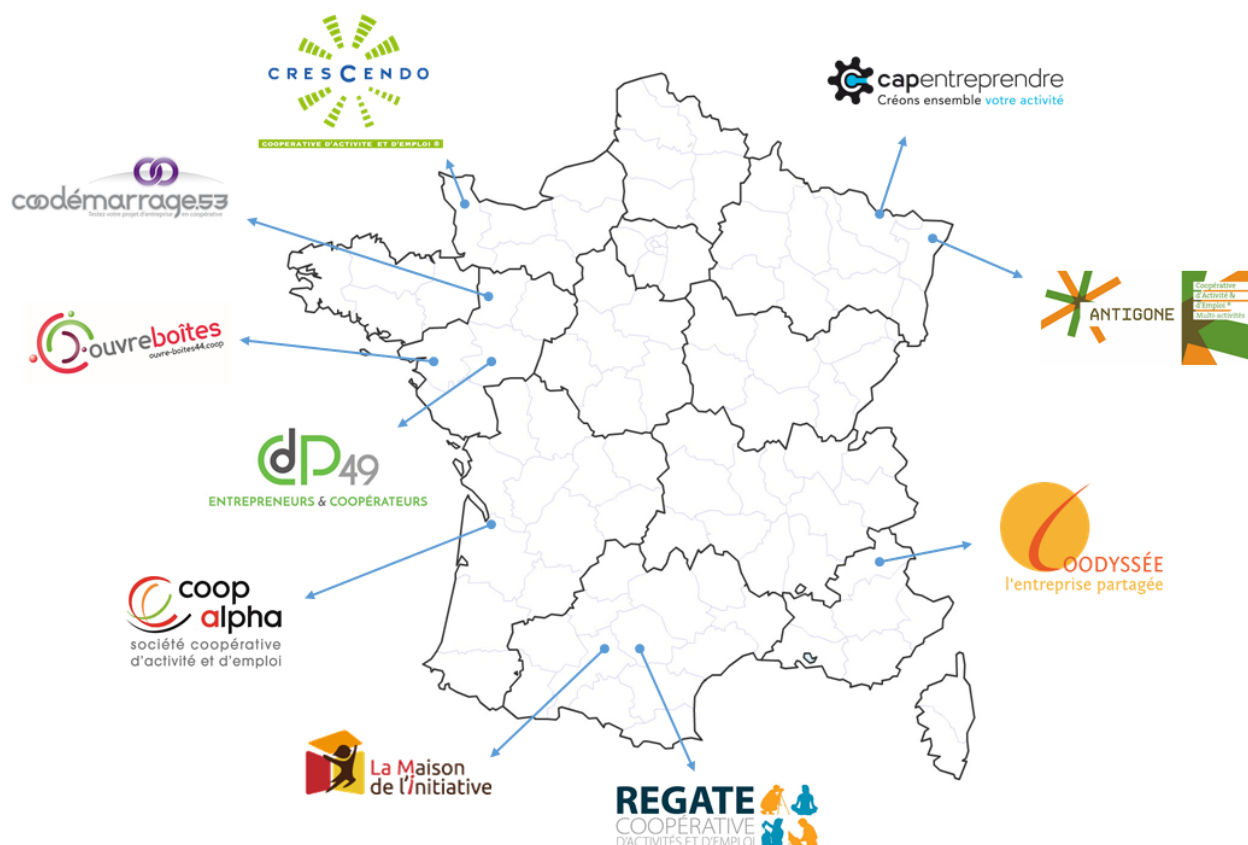
Cette initiative est le fruit d'un travail partenarial d'acteurs locaux : [CDP49](#), [l'Association Filalinge](#), [l'IRESA](#), le [Relais Pour l'Emploi](#), la Mairie de Saint Barthélémy d'Anjou, ALDEV, la [BGE Anjou Mayenne](#), la Banque Populaire,

Inspirés du principe des CJS, des Flashcoop© sont actuellement initiées par les CAE de Coopérer Pour Entreprendre pour accompagner des personnes éloignées de l'emploi ou de l'entrepreneuriat, résidant dans des quartiers prioritaires aux politiques de la ville ou des zones rurales.

UNE EXPERIMENTATION NATIONALE POUR AUGMENTER L'INCLUSION PROFESSIONNELLE

Entre Août 2019 et mars 2020, 10 projets de coopératives similaires à celui de CDP49 seront réalisés.

Pilotée par Coopérer pour entreprendre, et soutenue par la Fondation de France, le FSE et BPI, cette expérimentation vise à faciliter la mise en œuvre de Flashcoop© sur le territoire grâce à une démarche structurée et documentée d'ingénierie pédagogique et de projet. Les 10 projets de coopératives partageront un même modèle d'ingénierie ainsi qu'un accompagnement spécifique. Une méthodologie d'évaluation, commune à toutes les Flashcoop© réalisées, permettra d'évaluer l'impact des projets afin de mettre en lumière les perspectives d'insertion pour les participants et d'essaiage pour les Flashcoop©.



Contact local :

CDP49
02 41 34 94 02
pascal.viau@cdp49.fr
www.cdp49.fr

Contact national :

Coopérer pour entreprendre
01 42 63 47 71
r.fouchet@cooperer.coop
37 rue Bourret, 75019 PARIS

Retrouvez plus d'information dans notre Dossier de Presse



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020